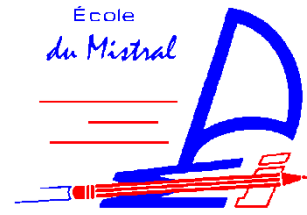




Commission scolaire
DES PHARES



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La Commission scolaire des Phares conclut une convention de gestion avec la firme Sport'Art pour opérer la salle de spectacle René-Dupéré-Desjardins

Mont-Joli, le 28 septembre 2015 – La Commission scolaire des Phares a le plaisir d'annoncer la signature d'une convention de gestion avec la firme Sport'Art, de Saint-Gabriel-de-Rimouski, en vue de l'exploitation de la salle de spectacle René-Dupéré-Desjardins de l'école du Mistral. La salle de spectacle de grande qualité, pourvue notamment d'un balcon grâce à la contribution financière du milieu mitissien, ouvre ses portes aux organisations de La Mitis.

En retour des services rendus comme gestionnaire, la firme Sport'Art peut utiliser la salle René-Dupéré-Desjardins gratuitement aux fins de ses activités professionnelles de diffusion de spectacles. La convention de gestion prévoit par ailleurs une échelle de prix qui permet aux organismes culturels de la MRC de La Mitis l'accès à l'équipement à des tarifs préférentiels. Les besoins des entreprises et des organisations privées, culturelles ou non, de la MRC de La Mitis peuvent aussi être couverts moyennant des frais, de même que ceux de toute autre organisation ou de tout autre diffuseur de spectacles désireux de tenir un événement ou une représentation à la salle de spectacle René-Dupéré-Desjardins.

« Le volet scolaire de l'utilisation de la salle René-Dupéré-Desjardins demeure prioritaire dans la convention de gestion. La Commission scolaire des Phares priorise les besoins des groupes scolaires. Cependant, plusieurs plages horaires sont inoccupées pour l'instant. Notre intention, compte tenu de la participation du milieu mitissien au financement des travaux de rénovation, est de faire bénéficier toute la communauté mitissienne de ce magnifique équipement culturel », a expliqué M^{me} Madeleine Dugas, directrice générale par intérim de la Commission scolaire.

« Ni la Commission scolaire ni l'école du Mistral n'ayant le rôle d'organiser ou de diffuser des événements culturels, l'entente avec la firme de M. Louis-Georges Lévesque,

Sport'Art, est un avantage pour le milieu. Sport'Art est le point d'accueil et le support des organismes dans la gestion des événements qu'ils tiennent à la salle René-Dupéré-Desjardins. Tous les organismes intéressés à utiliser la salle peuvent contacter Sport'Art au 418 732-8807 pour s'informer ou pour réserver une date », a ajouté M. Renaud Bouillon, directeur de l'école du Mistral.

-30-

Source : Carl Ruest, ing., directeur des Services des ressources matérielles
Commission scolaire des Phares
418 723-5927

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.